

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 janvier 2009

RECHERCHES SUR LA PERSONNE - (n° 1377)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 19

présenté par  
M. Jean-Louis Touraine  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 1, substituer aux mots:

« sur la personne »,

le mot

« biomédicales ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La notion de recherche biomédicale est plus précise sur le plan scientifique que celle de recherches sur la personne.